



INVITATION PRESSE

Beauvais, le 20 novembre 2017

CHARTRE DE BON VOISINAGE SIGNATURE DE LA CHARTRE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Martine BORGEOO, Conseillère départementale du canton de Grandvilliers déléguée, chargée de l'agriculture, participera à la signature de la Charte de Bon Voisinage, organisée à la Chambre d'Agriculture de l'Oise, le :

Mardi 21 novembre 2017

À 16h30

Maison de l'agriculture, Rue Frère Gagne, BEAUVAIS

Le département de l'Oise est un territoire à la fois urbain et rural.

En conciliant, les impératifs de l'activité professionnelle des agriculteurs et la qualité de vie des riverains en zone rurale, cette Charte de Bon Voisinage vise à permettre, dans chaque commune de mieux se connaître pour mieux se comprendre et mieux se respecter.

En participant à la signature de cette Charte, le Conseil départemental s'engage pour le mieux-vivre ensemble dans la ruralité.

Contact Presse :

Direction de la communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 10 47 20

Suivez-nous sur :

oise.fr

